

Pourquoi le Québec devrait-il faire la paix avec la nature?



Photo: Alexandre Shields Le Devoir

Les experts soulignent régulièrement les bienfaits du contact avec la nature pour la santé humaine.

Alexandre Shields, 2 novembre 2024

•

Si la question climatique a fini par s'imposer comme un enjeu incontournable du débat public au Québec, ce n'est pas

encore le cas pour la protection de la biodiversité, même si les gouvernements ont promis de lutter contre ces deux crises planétaires, déplorent les experts interpellés par Le Devoir. Ils plaident donc pour un effort ambitieux de prise de conscience de l'importance de la nature, notamment pour assurer notre propre santé.

« L'humanité dépend de l'équilibre dans les écosystèmes pour survivre, et lorsqu'on le menace, on vient créer des risques directs à notre bien-être et à notre santé. On le voit bien avec les [changements climatiques](#) et la pollution, qui ont des répercussions sur nous. C'est la même chose avec la biodiversité », résume Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.



Photo: Alexandre Shields Le Devoir

« L'humanité dépend de l'équilibre dans les écosystèmes pour survivre, et lorsqu'on le menace, on vient créer des risques directs à notre bien-être et à notre santé », résume Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.

Or, malgré des objectifs précis de protection de la nature et la volonté affichée de respecter [les cibles de l'accord mondial Kunming-Montréal](#), signé en 2022 lors de la conférence des Nations unies sur la biodiversité ([COP15](#)), le gouvernement fait toujours preuve d'incohérence, selon elle. « On adopte des accords et des plans, mais après, le train gouvernemental va dans une autre direction. Qu'est-ce qui prime ? Le plus souvent, ce sont les intérêts économiques à court terme, alors que tous les indicateurs pointent vers une nécessité de préserver et de restaurer les milieux naturels existants. »

Claudel Pétrin-Desrosiers cite en exemple [le projet de Northvolt](#). Pour permettre sa réalisation, le [gouvernement Legault](#) a autorisé la destruction de [milieux naturels de « haute valeur écologique »](#), selon l'avis de ses propres experts. Des dizaines de milieux humides ont ainsi été éliminés, mais aussi des habitats importants pour des espèces menacées, le tout dans une région où il subsiste très peu de milieux naturels.

En se portant à la défense de la décision caquiste, l'ancien ministre [Pierre Fitzgibbon](#) avait néanmoins rejeté les critiques en affirmant que le terrain en question n'était pas « [le jardin d'Éden où Adam et Ève vont croquer la pomme](#). C'est un terrain qui était contaminé ».

Ces propos témoignent d'un manque de connaissances, souligne Dominique Gravel, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie intégrative à l'Université de Sherbrooke. « Il y a un gros travail d'éducation à faire en matière de biodiversité dans notre société. Et puisque nos élus ont une formation sur les changements climatiques, pourquoi ne pas leur en donner aussi une sur la biodiversité ? »

Selon lui, cet effort collectif est d'autant plus urgent que le Québec s'est fixé comme objectif de protéger 30 % de ses milieux naturels terrestres et marins d'ici 2030. Dans le cas des milieux terrestres, le taux avoisine aujourd'hui 17 %, alors qu'il se situe à 10 % pour les milieux marins. Bref, la route est encore longue et la fenêtre de temps se rétrécit.

Biodiversité et climat

Dans [un rapport produit plus tôt cette année](#) à la demande du gouvernement Legault, le Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques a par ailleurs insisté sur l'importance de « la protection des écosystèmes naturels et de la biodiversité » pour que le Québec puisse s'adapter aux effets de la crise du climat. En plus de la conservation d'au moins 30 % du territoire, leur analyse souligne la nécessité de restaurer des milieux dégradés, de stopper la destruction des milieux humides et de préserver davantage nos forêts.



Photo: Alexandre Shields Le Devoir

« Il y a un gros travail d'éducation à faire en matière de biodiversité dans notre société. Et puisque nos élus ont une formation sur les changements climatiques, pourquoi ne pas leur en donner aussi une sur la biodiversité ? » demande Dominique Gravel, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie intégrative à l'Université de Sherbrooke.

Tous ces objectifs sont inscrits dans l'accord signé à la [COP15](#), qui a fait l'objet de négociations sur sa mise en œuvre dans le cadre de la [COP16](#), au cours des deux dernières semaines. La directrice générale de Nature Québec, Alice-Anne Simard, estime d'ailleurs que la COP15 a été un tournant positif, jugeant que le gouvernement Legault est plus sensible aujourd'hui aux questions de biodiversité. Il a d'ailleurs présenté plus tôt ce mois-ci son Plan nature 2030, [doté d'investissements prévus de plus de 900 millions de dollars](#).

Même si elle salue la présentation de cette feuille de route, M^{me} Simard insiste sur le besoin qu'on change de paradigme décisionnel. « Il y a eu des améliorations, mais la vision n'a pas beaucoup changé au cours des dernières années. On veut protéger la biodiversité, mais seulement si ça ne nuit pas à l'économie. » Cette façon de faire est un obstacle à la protection de la biodiversité, selon elle. « Le 30 % n'est pas qu'un chiffre à atteindre. Il faut que ce soit des zones importantes pour la biodiversité et connectées entre elles. Et les besoins sont criants dans le sud du Québec. »

Professeure au Département des sciences biologiques de l'UQAM, Tanya Handa a cosigné dès 2012 un texte appuyé par plusieurs scientifiques qui réclame justement [un « Plan Sud » voué à la protection de la biodiversité](#) dans les régions où les pressions de développement sont les plus fortes. Le texte insistait notamment sur les « services écosystémiques essentiels à notre existence » rendus par la nature.

Douze ans plus tard, son constat est clair : « On continue encore de détruire des écosystèmes dans le sud du Québec, alors qu'on devrait être en train de restaurer. » M^{me} Handa juge pourtant que tout milite pour une meilleure préservation de la biodiversité, notamment en milieu urbain, entre autres pour des raisons de santé publique.

Nature et santé

Un point de vue que partage Claudel Pétrin-Desrosiers. « Il faut changer notre vision de la nature et cesser de la voir comme des parcs nationaux loin de nos milieux de vie. Il faut aussi célébrer les petits espaces de nature près de nous, pour leur redonner une place adéquate dans nos vies quotidiennes. »

[La liste des bénéfices individuels et collectifs de l'accès à la nature](#) est longue, souligne-t-elle. « Par exemple, lorsqu'on fréquente des milieux naturels, on constate une réduction du stress, de la fréquence cardiaque et de la tension, mais aussi une amélioration de l'humeur, des fonctions cognitives, de la capacité d'attention, etc. »



Photo: Alexandre Shields Le Devoir

La liste des bénéfices individuels et collectifs de l'accès à la nature est longue, souligne Claudel Pétrin-Desrosiers. « Par exemple, lorsqu'on fréquente des milieux naturels, on constate une réduction du stress, de la fréquence cardiaque et de la tension, mais aussi une amélioration de l'humeur, des fonctions cognitives, de la capacité d'attention, etc. »

« Il nous faudrait donc une perspective globale plus riche pour comprendre que l'humain, pour son épanouissement global et sa santé, est dépendant des écosystèmes naturels, et donc de la biodiversité », ajoute M^{me} Pétrin-Desrosiers.

Cette « perspective » plus large passe aussi par [une réflexion sur les « causes sous-jacentes » du déclin](#) sans précédent de la biodiversité, selon le directeur général de la section québécoise de la Société pour la nature et les parcs, Alain Branchaud.

« Le modèle économique dominant nous encourage à la consommation. C'est un peu : je dépense, donc je suis. Donc, l'idée est de se détacher de ce système de valeurs dominant pour se rapprocher de la nature. Il faut revenir vers une connexion respectueuse des autres espèces et il faut cesser de percevoir la nature comme quelque chose de détaché de soi, parce qu'on en fait partie », explique le biologiste, en rappelant le slogan de la COP16 : « Faire la paix avec la nature ».

LE GOUVERNEMENT LEGAULT DIT AGIR

Le cabinet du ministre de l'Environnement du Québec, Benoit Charette, dit « agir pour protéger notre riche biodiversité » en soulignant qu'en plus des investissements prévus, notamment à travers le Plan nature 2030, il a annoncé cette année « des intentions de mise en réserve totalisant 11 600 km² » de territoires qui seront protégés. Québec travaille aussi avec Ottawa [en vue de l'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent](#), un projet qui pourrait se concrétiser dès 2025.

« Le Québec a effectivement une importante responsabilité en matière de protection de la biodiversité. Il est d'ailleurs un leader mondial en la matière et contribue grandement à l'atteinte des cibles du Canada en ayant été la première province à atteindre la cible de 17 % [d'aire protégée] en 2020. C'est sans compter l'important réseau d'aires protégées qu'il a constitué. Lorsqu'on compare le Québec avec les pays du G7, nous sommes nettement en avance sur la conservation stricte de la biodiversité », ajoute le cabinet, dans une réponse écrite.